



rapport

**GROS GIBIER
au Québec en 1986**

(Exploitation par la chasse
et mortalité par
des causes diverses)

par
Hélène Laflamme

Octobre 1987

Québec 

EN 940814-1986

Direction de la gestion des espèces et des habitats

GROS GIBIER AU QUÉBEC EN 1986

(Exploitation par la chasse et mortalité
par des causes diverses)

par

Hélène Laflamme

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Octobre 1987

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
4e trimestre 1987
ISBN: 2-550-18053-4

TABLE DES MATIÈRES

	Page
LISTE DES FIGURES	IV
LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES APPENDICES	VII
REMERCIEMENTS	VIII
INTRODUCTION	1
MÉTHODES	1
1. LA CHASSE AU GROS GIBIER POUR LA SAISON 1986	4
1.1 L'orignal.....	4
1.1.1 Réglementation.....	4
1.1.2 Présentation des données sur la récolte.....	4
1.1.3 Interprétation.....	8
1.2 Le cerf de Virginie.....	15
1.2.1 Réglementation.....	15
1.2.2 Présentation des données sur la récolte.....	15
1.2.3 Interprétation.....	17
1.3 Le caribou.....	25
1.3.1 Réglementation	25
1.3.2 Présentation des données sur la récolte	26
1.3.3 Interprétation	26
1.4 L'ours noir.....	32
1.4.1 Réglementation.....	32
1.4.2 Présentation des données sur la récolte.....	32
1.4.3 Interprétation.....	35
2. MORTALITÉ PAR DES CAUSES AUTRES QUE LA CHASSE SPORTIVE	39
2.1 L'orignal	40
2.2 Le cerf de Virginie	40
2.3 Le caribou.....	40
2.4 L'ours noir	40
2.5 Loups et coyotes, chiens domestiques.....	41

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1. Zones de chasse en 1986	3
Figure 2. Orignaux tués à la chasse en 1986	14
Figure 3. Cerfs de Virginie tués à la chasse en 1986	23
Figure 4. Caribous tués à la chasse en 1986	29
Figure 5. Ours noirs tués à la chasse en 1986	38

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1: Statistiques sur la chasse sportive à l'orignal au Québec - Période de 1972 à 1986 -	5
Tableau 2: Récolte d'orignaux par zone de chasse - Saison de chasse 1986 -	6
Tableau 3: Récolte et superficie d'habitat pour l'orignal dans les zones de chasse - Saison de chasse 1986 -	7
Tableau 4: Caractéristiques générales de la population d'orignaux récoltée dans les zones de chasse - Saison de chasse 1986 -	9
Tableau 5: Sexe et groupe d'âge de la récolte d'orignaux dans les zones de chasse - Saison de chasse 1986 -	10
Tableau 6: Sexe et groupe d'âge de la récolte d'orignaux dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison de chasse 1986 -	11
Tableau 7: Chasse contingentée à l'orignal dans les réserves fauniques - Période de 1982 à 1986 -	13
Tableau 8: Statistiques sur la chasse sportive au cerf de Virginie au Québec - Période de 1972 à 1986 -	16
Tableau 9: Récolte de cerfs de Virginie par zone de chasse - Saison de chasse 1986 -	18
Tableau 10: Récolte et superficie d'habitat pour le cerf de Virginie dans les zones de chasse - Saison de chasse 1986 -	19
Tableau 11: Sexe et groupe d'âge de la récolte de cerfs de Virginie dans les zones de chasse - Saison de chasse 1986 -	20
Tableau 12: Récolte de cerfs de Virginie dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison de chasse 1986 -	21

LISTE DES TABLEAUX (Suite)

	Page
Tableau 13: Statistiques sur la chasse sportive au cerf de Virginie à l'île d'Anticosti - Période de 1972 à 1986 -	22
Tableau 14: Statistiques sur la chasse sportive au caribou au Québec - Période de 1972 à 1986 -	27
Tableau 15: Récolte de caribous par zone de chasse - Saisons de chasse 1986 -	28
Tableau 16: Données sur la chasse sportive et le piégeage de l'ours noir au Québec - Période de 1972 à 1986 -	33
Tableau 17: Récolte saisonnière d'ours noirs par le piégeage et la chasse depuis 1979	34
Tableau 18: Récolte d'ours noirs par saison - Saisons de chasse 1986 -	36
Tableau 19: Sexe et groupe d'âge de la récolte d'ours noirs dans les zones de chasse - Saison de chasse 1986 -	37
Tableau 20: Mortalité des orignaux par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1 janvier au 31 décembre 1986	42
Tableau 21: Mortalité des cerfs de Virginie par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1er janvier au 31 décembre 1986	43
Tableau 22: Mortalité des ours noirs par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1 janvier au 31 décembre 1986	44
Tableau 23: Récolte et mortalité des loups et coyotes - Période du 1 janvier au 31 décembre 1986	45
Tableau 24: Contrôle des chiens domestiques dans les ravages des cervidés - Période du 1er janvier au 31 décembre 1986	45

LISTE DES APPENDICES

	Page
1. Noms scientifiques des animaux mentionnés dans le texte	46
2. Liste des responsables régionaux du programme "Fiche du Gros Gibier"	47

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier particulièrement les responsables régionaux du programme "Fiche du Gros Gibier", des Services de l'aménagement et de l'exploitation de la faune et de la conservation de la faune, qui ont supervisé localement le programme. Leur action essentielle a permis la correction des erreurs et a accéléré le retour des fiches au centre de traitement de Québec. Ces remerciements s'adressent également à tout le personnel (biologistes, techniciens de la faune, agents de la conservation de la faune) en poste aux stations d'échantillonnage, pour la collaboration apportée dans la prise des données et la récolte du matériel biologique. L'exactitude des résultats publiés est fonction de l'attention et de la constance de tout ce personnel qui a eu la tâche de recueillir l'information de base. Enfin, nous remercions le Service de l'informatique du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour la saisie et le traitement des données.

INTRODUCTION

Quatre espèces de grande faune sont chassées au Québec: l'orignal, le cerf de Virginie, le caribou et l'ours noir. Le présent rapport concerne ces gros gibiers et deux de leurs prédateurs, le loup et le coyote. Les noms latins de ces animaux sont mentionnés à l'appendice I. Le gros gibier est une ressource renouvelable très importante pour le Québec et, de ce fait, il convient d'en assurer une saine gestion. Pour bien remplir ce mandat, nous devons donc en estimer régulièrement la quantité disponible et évaluer le prélèvement, soit par la chasse, la prédation, le braconnage et les accidents. Ce rapport présente le bilan de la récolte et des pertes pour l'année 1986, telles que compilées à partir des renseignements obtenus grâce au programme "Fiche du Gros Gibier". La liste des responsables régionaux du programme "Fiche du gros gibier" est présentée à l'appendice II. Une analyse sommaire de la répartition et des caractéristiques de la récolte par la chasse, ainsi que des pertes encourues par différentes causes, est faite pour chaque zone de chasse de la province. Enfin, une carte de distribution par bloc mercator, de la récolte par la chasse pour l'orignal, le cerf de Virginie, le caribou et l'ours noir est incluse.

MÉTHODES

En 1986, les informations relatives à la mortalité du gros gibier et de ses prédateurs ont été compilées à partir des fiches du gros gibier reçues à Québec. Les renseignements pertinents à la méthodologie de la collecte et de la saisie de l'information sont décrits dans Huot et al. (1973)¹ et dans Bouchard et Gauthier (1980)². Les données peuvent être analysées pour l'ensemble de la province ou réparties selon les zones de chasse, ou autre subdivision territoriales (bloc mercator, réserves,

zecs, etc). Les zones de chasse en vigueur lors de la saison de chasse 1986 sont illustrées à la figure 1. De légères modifications ont eu lieu par rapport aux zones de 1984-85, soit dans les zones 4, 5, 6 et 7.

-
- 1 HUOT, J., R. BOUCHARD ET C. GAUTHIER. 1973. Gros gibier au Québec en 1972. Qué., Minist. Tour. Chasse Pêche. Rapp. spéc. 2. 66 pp.
 - 2 BOUCHARD, RODRIGUE ET CLÉMENT GAUTHIER. 1980. Description et bilan du programme "Fiche du Gros Gibier". Qué., Minist. Loisir, Chasse et Pêche. RRF-69. 24 pp.

FIGURE 1. ZONES DE CHASSE EN 1986

1. LA CHASSE AU GROS GIBIER POUR LA SAISON 1986

1.1 L'original

1.1.1 Réglementation

La réglementation concernant la chasse sportive à l'original a été légèrement modifiée en 1986. La plus importante modification avait pour but de faire baisser la récolte dans les zones 1 et 2 où une surexploitation empêche la croissance de la population d'originaux à un niveau optimum. La saison de chasse dans ces zones est passée de 9 à 7 jours et trois permis ont été annulés à chaque prise. De plus, notons que la saison de chasse à l'arc est passée de 14 à 11 jours dans toutes les zones de chasse et que dans la zone 22, la saison de chasse avec arme à feu a été raccourcie de 9 jours (passant de 31 à 22 jours).

1.1.2 Présentation des données sur la récolte

Le nombre de permis vendus à des résidents du Québec a diminué de 1,4% en 1986. Il s'agit d'une légère baisse depuis 1984 après une longue période d'augmentation constante depuis 1972 (tableau 1). Les ventes de permis à des non-résidents ont aussi légèrement diminué en 1986. Toutefois, il est bon de noter que ces chiffres ne sont pas définitifs. Ils sont tirés d'un rapport partiel daté du 2 septembre 1987.

La récolte totale d'originaux au Québec en 1986 est de 11 166, soit 10 582 abattus avec arme à feu et 584 avec arc (tableau 2). Le succès de chasse calculé est de 7,7 originaux tués à la chasse et enregistrés pour 100 permis vendus. Il s'agit d'une très légère augmentation comparativement à l'année 1985. La récolte par 10 km² d'habitat est particulièrement élevée dans les zones 4, 11 et 12 où plus de 0,5 original a été abattu par 10 km² d'habitat (tableau 3). Pour l'ensemble des zones, le

rapport des sexes dans la récolte est de 66 mâles par 100 femelles, la moyenne d'âge est de 3,6 ans et le pourcentage d'animaux de 1,5 an est de 41.5% (Tableau 4). Les tableaux 5, 6 et 7 indiquent quelques caractéristiques de la récolte, respectivement dans les zones de chasse, les zecs et les réserves fauniques.

La figure 2 illustre le nombre d'orignaux par 1 000 km² tués à la chasse en 1986 dans chaque bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km²). Cette figure illustre la distribution de la récolte au Québec. La récolte est supérieure à 10 orignaux/1000 km² dans presque tout le territoire situé au sud du 50° parallèle. Les récoltes les plus élevées ($> 50/1000$ km²) ont été effectuées dans le sud-ouest du Québec.

1.1.3 Interprétation (Par Michel Crête, D.G.E.H.)

La récolte québécoise d'orignaux est demeurée presque au même niveau en 1986 qu'en 1985, dépassant pour une cinquième année consécutive 10 000 prises. Cependant cette apparente stabilité cache des différences régionales importantes. Ainsi les populations d'orignaux semblent en croissance sur la Côte-Nord et à certains endroits au Saguenay-Lac Saint-Jean. Par contre elles paraissent décroître, en Abitibi, au Témiscamingue, dans l'est de l'Outaouais et en Gaspésie.

Dans les zones de chasse 1 et 2, où l'on désire réduire la récolte sportive pour accroître les populations d'orignaux, les mesures prises en 1986 (saison raccourcie à 7 jours et 3 permis annulés par prise) ne se sont pas avérées adéquates. Il en est de même pour les zones voisines 3 et 4, où les populations d'orignaux stagnent à de bas niveaux à cause d'une pression de chasse excessive. Finalement, on remarque que dans l'est de la zone 10, l'introduction de la chasse à l'arme à feu en 1984 a conduit à une baisse draconienne des effectifs.

La récolte totale de cerfs de Virginie en 1986, à l'exclusion de l'île d'Anticosti, est de 9 492, soit 7 478 cerfs avec bois et 2 014 cerfs sans bois. Le succès de chasse est de 8,6% (tableau 8). Le tableau 9 présente la récolte de cerfs de Virginie par

La récolte totale de cerfs de Virginie en 1986, à l'exclusion de l'île d'Anticosti, est de 9 492, soit 7 478 cerfs avec bois et 2 014 cerfs sans bois. Le succès de chasse est de 8,6% (tableau 8). Le tableau 9 présente la récolte de cerfs de Virginie par

1. LA CHASSE AU GROS GIBIER POUR LA SAISON 1986

1.1 L'orignal

1.1.1 Réglementation

La réglementation concernant la chasse sportive à l'orignal a été légèrement modifiée en 1986. La plus importante modification avait pour but de faire baisser la récolte dans les zones 1 et 2 où une surexploitation empêche la croissance de la population d'originiaux à un niveau optimum. La saison de chasse dans ces zones est passée de 9 à 7 jours et trois permis ont été annulés à chaque prise. De plus, notons que la saison de chasse à l'arc est passée de 14 à 11 jours dans toutes les zones de chasse et que dans la zone 22, la saison de chasse avec arme à feu a été raccourcie de 9 jours (passant de 31 à 22 jours).

1.1.2 Présentation des données sur la récolte

Le nombre de permis vendus à des résidents du Québec a diminué de 1,4% en 1986. Il s'agit d'une légère baisse depuis 1984 après une longue période d'augmentation constante depuis 1972 (tableau 1). Les ventes de permis à des non-résidents ont aussi légèrement diminué en 1986. Toutefois, il est bon de noter que ces chiffres ne sont pas définitifs. Ils sont tirés d'un rapport partiel daté du 2 septembre 1987.

La récolte totale d'originiaux au Québec en 1986 est de 11 166, soit 10 582 abattus avec arme à feu et 584 avec arc (tableau 2). Le succès de chasse calculé est de 7,7 originiaux tués à la chasse et enregistrés pour 100 permis vendus. Il s'agit d'une très légère augmentation comparativement à l'année 1985. La récolte par 10 km² d'habitat est particulièrement élevée dans les zones 4, 11 et 12 où plus de 0,5 orignal a été abattu par 10 km² d'habitat (tableau 3). Pour l'ensemble des zones, le

TABLEAU 1. STATISTIQUES SUR LA CHASSE SPORTIVE À
L'ORIGNAL AU QUÉBEC^a
- PÉRIODE DE 1972 À 1986 -

Année	Nombre d'originaux	Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (Jours) ^c	
		Résidents	Non Résidents ^b		arme à feu	arc
1972	6 762	59 552	2 473	10,9	9-24	-
1973	7 566	68 083	3 224	10,6	9-23	-
1974	7 317	73 735	3 288	9,5	9-23	-
1975	7 843	84 480	1 418	9,3	9-31	9
1976	7 446	91 903	1 283	8,0	9-31	9
1977	8 357	98 331	1 246	8,4	9-38	9
1978	8 978	101 332	1 433	8,7	9-38	9
1979	8 202	98 404	2 328	8,1	9-38	9
1980	9 362	115 411	1 708	8,0	9-38	9
1981	9 760	124 983	1 318	7,7	9-31	7
1982	11 811	133 470	1 365	8,8	9-31	7
1983	11 327	137 445	1 661	8,1	9-31	7
1984	11 350	146 658	1 997	7,6	9-31	14
1985	10 958	145 029	2 156	7,4	9-31	14
1986	11 166	143 001 ^d	2 107 ^d	7,7	7-31	11

a Données incluant la chasse avec arme à feu et arc

b Permis de non-résidents vendus pour chasser exclusivement l'original à compter de 1975

c Durée de la plus courte et de la plus longue saison de chasse dans les zones

d Rapport partiel du 2 septembre 1987.

TABLEAU 2. RÉCOLTE D'ORIGNAUX PAR ZONE DE CHASSE
- SAISON DE CHASSE 1986 -

Zone de chasse	Durée (jours)	Récolte		
		Arme à feu	Arc	Total
1	7 ^a (11) ^b	504	88	592
2	7(11)	401	33	434
3	9(11)	141	16	157
4	9(11)	304	32	336
5	--(11)	0	0	0
6	--(11)	0	4	4
7	--(11)	0	58	58
8	--(11)	0	2	2
9	--(11)	0	122	122
10	9(11)	567	31	598
11	9(11)	181	6	187
12	16(11)	985	72	1 057
13	16(11)	1 178	10	1 188
14	23(11)	1 066	3	1 069
15	16(11)	1 625	92	1 717
16	23(11)	386	0	386
17	23(11)	109	0	109
18	23(11)	2 325	15	2 340
19	31(11)	715	0	715
20	31(11)	28	0	28
22	22(11)	67	0	67
TOTAL		10 582	584	11 166

a Durée de la saison de chasse à l'arme à feu

b Durée de la saison de chasse à l'arc

TABLEAU 3. RÉCOLTE ET SUPERFICIE D'HABITAT POUR L'ORIGINAL
DANS LES ZONES DE CHASSE^a
- SAISON DE CHASSE 1986 -

Zone de chasse	Récolte/10 km ² d'habitat	Récolte totale	Récolte/10 km ²	Superficie (km ²)	
				totale	habitat
1	0,33	592	0,22	26 435	17 861
2	0,41	434	0,27	16 231	10 496
3	0,34	157	0,18	8 718	4 618
4	0,60	336	0,42	8 015	5 604
5b	N.C.	0	N.C.	2 151	1 337
6b	N.C.	4	N.C.	6 474	3 715
7b	N.C.	58	N.C.	6 455	N.C.
8b	N.C.	2	N.C.	1 500	N.C.
9b	N.C.	122	N.C.	5 084	4 484
10	0,31	598	0,27	21 927	19 300
11	0,41	187	0,35	5 401	4 600
12	0,57	1 057	0,51	20 600	18 500
13	0,51	1 188	0,46	25 667	23 200
14	0,28	1 069	0,28	37 750	37 750
15	0,37	1 717	0,35	49 227	46 500
16	0,22	386	0,19	19 750	17 775
17	N.C.	109	0,05	22 961	N.C.
18	0,26	2 340	0,25	94 257	88 957
19	0,05	715	0,04	180 200	144 160
20	0,07	28	N.C.	N.C.	3 967
22	N.C.	67	0,01	101 690	N.C.
TOTAL	0,24	11 166	0,16	678 297	452 824

a Les données incluent la chasse avec arme à feu et arc

b Chasse à l'arc seulement

N.C.: Non calculé.

rapport des sexes dans la récolte est de 66 mâles par 100 femelles, la moyenne d'âge est de 3,6 ans et le pourcentage d'animaux de 1,5 an est de 41.5% (Tableau 4). Les tableaux 5, 6 et 7 indiquent quelques caractéristiques de la récolte, respectivement dans les zones de chasse, les zecs et les réserves fauniques.

La figure 2 illustre le nombre d'orignaux par 1 000 km² tués à la chasse en 1986 dans chaque bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km²). Cette figure illustre la distribution de la récolte au Québec. La récolte est supérieure à 10 orignaux/1000 km² dans presque tout le territoire situé au sud du 50° parallèle. Les récoltes les plus élevées (> 50/1000 km²) ont été effectuées dans le sud-ouest du Québec.

1.1.3 Interprétation (Par Michel Crête, D.G.E.H.)

La récolte québécoise d'orignaux est demeurée presque au même niveau en 1986 qu'en 1985, dépassant pour une cinquième année consécutive 10 000 prises. Cependant cette apparente stabilité cache des différences régionales importantes. Ainsi les populations d'orignaux semblent en croissance sur la Côte-Nord et à certains endroits au Saguenay-Lac Saint-Jean. Par contre elles paraissent décroître, en Abitibi, au Témiscamingue, dans l'est de l'Outaouais et en Gaspésie.

Dans les zones de chasse 1 et 2, où l'on désire réduire la récolte sportive pour accroître les populations d'orignaux, les mesures prises en 1986 (saison raccourcie à 7 jours et 3 permis annulés par prise) ne se sont pas avérées adéquates. Il en est de même pour les zones voisines 3 et 4, où les populations d'orignaux stagnent à de bas niveaux à cause d'une pression de chasse excessive. Finalement, on remarque que dans l'est de la zone 10, l'introduction de la chasse à l'arme à feu en 1984 a conduit à une baisse draconienne des effectifs.

TABLEAU 4. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION D'ORIGNAUX RÉCOLTÉE
- SAISON DE CHASSE 1986 -

Zone de chasse	1	2	3	4	5 ^c	6 ^c	7 ^c	8 ^c	9 ^c	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	22	TOTAL
Pourcentage des jeunes de 1,5 an	51,7	42,9	46,0	43,0	N.C.	66,7	33,3	N.C.	50,0	37,6	46,7	37,4	50,0	50,5	33,8	40,7	44,2	40,1	40,8	N.C.	25,0	41,5
Moyenne d'âge (n)	2,9 145	3,7 161	3,0 74	3,0 128	N.C.	2,8 3	5,8 3	N.C.	2,0 2	3,8 149	3,8 15	4,2 273	3,2 246	3,2 196	4,2 497	3,7 145	3,8 52	4,0 319	3,8 157	N.C. N.C.	4,5 4	3,6 2569
Pourcentage des femelles avec lait ^a (n)	40,1 187	42,6 148	47,5 61	41 100	N.C.	N.C.	50 14	N.C.	42,8 28	33,9 248	52,2 67	39,8 437	36,0 469	35,9 398	43,9 667	40,4 131	21,7 23	42,3 878	62,7 220	85,7 7	53,3 15	39,9 4038
Nombre de mâles par 100 femelles ^b	54	41	85	120	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	54	114	57	51	63	93	48	300	52	52	N.C.	N.C.	66

a On suppose que toutes les femelles en lactation sont âgées de 2,5 ans et plus.

b Basé sur la récolte totale des orignaux enregistrés dans les zones concernées.

c Chasse à l'arc seulement

N.C. Non calculé.

TABLEAU 5. SEXE ET GROUPE D'ÂGE DE LA RÉCOLTE D'ORIGNAUX DANS LES ZONES DE CHASSE
- SAISON DE CHASSE 1986 -

Zone de chasse	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	ind.	TOTAL
1	242 ^a (58 ^b)	183(26)	79(4)	0(0)	504(88)
2	148(22)	157(8)	96(3)	0(0)	401(33)
3	49(9)	61(5)	31(2)	0(0)	141(16)
4	108(19)	122(10)	74(3)	0(0)	304(32)
5	0(0)	0(0)	0(0)	0(0)	0(0)
6	0(3)	0(0)	0(1)	0(0)	0(4)
7	0(37)	0(14)	0(7)	0(0)	0(58)
8	0(1)	0(0)	0(1)	0(0)	0(2)
9	0(63)	0(51)	0(7)	0(1)	0(122)
10	213(20)	267(10)	86(1)	1(0)	567(31)
11	62(4)	69(2)	50(0)	0(0)	181(6)
12	435(43)	444(26)	105(3)	1(0)	985(72)
13	482(6)	497(4)	199(0)	0(0)	1 178(10)
14	516(2)	434(1)	115(0)	1(0)	1 066(3)
15	695(57)	728(29)	194(6)	8(0)	1 625(92)
16	191(0)	139(0)	56(0)	0(0)	386(0)
17	66(0)	28(0)	15(0)	0(0)	109(0)
18	1 028(6)	898(8)	391(1)	8(0)	2 325(15)
19	409(0)	254(0)	50(0)	2(0)	715(0)
20	19(0)	7(0)	2(0)	0(0)	28(0)
22	47(0)	15(0)	5(0)	0(0)	67(0)
TOTAL	4 710(350)	4 303(194)	1 548(39)	21(1)	10 582(584)
Pourcentage	44,5%(60%)	40,6%(33,2%)	14,6%(6,6%)	0,2%(0,2%)	100% (100%)

a Chasse à l'arme à feu

b Chasse à l'arc.

TABLEAU 6. SEXE ET GROUPE D'ÂGE DE LA RÉCOLTE D'ORIGNAUX
DANS LES ZONES D'EXPLOITATION CONTRÔLÉE^a
- SAISON DE CHASSE 1986 -

ZEC	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	Indéterminés	TOTAL
Région 01					
des Anses	0	1	0	0	1
du Bas St-Laurent	22	25	15	0	62
Casault	23	16	6	0	45
Chapais	7	11	7	0	25
Owen	15	14	2	0	31
TOTAL	67	67	30	0	164
Région 02					
de l'Anse Saint-Jean	6	3	0	0	9
Chauvin	12	6	5	0	23
du Lac-de-la-Boiteuse	3	4	2	0	9
du Lac Bréboeuf	10	3	1	0	14
de la Lièvre	14	18	5	0	37
Martin-Valin	14	18	7	0	39
Nars-Moulin	14	7	4	0	25
Onatchiway-Est	11	4	4	0	19
des Passes	13	17	6	0	36
de la Rivière-aux- Rats	30	15	9	0	54
TOTAL	127	95	43	0	265
Région 03					
Batiscan-Neilson	9	10	2	0	21
Buteux-Bas-Saguenay	3	4	1	0	8
Jaro	0	4	4	0	8
du Lac-au-Sable	6	3	2	1	12
des Martres	4	5	5	0	14
de la Rivière-Blanche	8	22	9	0	39
TOTAL	30	48	23	1	102
Région 04					
de la Bessonne	6	14	4	0	24
Borgia	7	14	2	0	23
du Chapeau-de-Paille	25	29	6	0	60
Flamand	6	4	2	0	12
Frémont	4	4	0	0	8
du Gros-Brochet	18	9	2	0	29
Jeannotte	5	17	5	2	29
Kiskissink	19	5	3	1	28
de la Croche	5	12	0	1	18
Ménokéosawin	9	8	2	0	19
Tawachiche	7	7	2	0	16
Wessonneau	17	13	8	1	39
TOTAL	128	136	36	5	305

ZEC	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	Indéterminés	TOTAL
Région 05					
Louise-Gosford	19	19	8	0	46
Région 06					
Boullé	1	1	0	0	2
Collin	10	16	1	0	27
Lavigne	12	20	3	1	36
de la Maison-de-					
Pierre	22	25	4	1	52
Mazana	8	6	2	0	16
des Nymphes	10	6	1	0	17
TOTAL	63	74	11	2	150
Région 07					
Bras-Coupé-Désert	27	36	8	0	71
Capitachouane	15	14	2	0	31
Festubert	18	14	5	0	37
Lesueur	10	20	2	0	32
Mitchinamecus	20	22	8	0	50
Normandie	10	11	2	0	23
Petawaga	31	30	18	0	79
Pontiac	29	39	18	0	86
Rapides-des-Joachims	11	8	3	0	22
Saint-Patrice	21	30	6	0	57
TOTAL	192	224	72	0	488
Région 08					
Dumoine	25	34	7	0	66
Maganasipi	24	21	4	0	49
Restigo	10	11	1	0	22
TOTAL	59	66	12	0	137
Région 09					
Iberville	9	6	2	0	17
Forestville	19	17	4	0	40
Labrieville	5	2	2	0	9
Matimek	14	5	1	0	20
Nordique	9	10	3	0	22
Varin	0	2	0	0	2
TOTAL	56	42	12	0	110
GRAND TOTAL	741	771	247	8	1 767

a Les données incluent la chasse avec arme à feu et arc

TABLEAU 7. CHASSE CONTINGENTÉE À L'ORIGINAL DANS LES RÉSERVES FAUNTIQUES
- PÉRIODE DE 1982 À 1986 -

RÉSERVE	NOMBRE D'ORIGNAUX					NOMBRE DE CHASSEURS					SUCCÈS DE CHASSE				
	1982	1983	1984	1985	1986	1982	1983	1984	1985	1986	1982	1983	1984	1985	1986
Ashuapmushuan*	22	18 ⁽¹⁾	21	18	18	180	180	180	180	180	36,7	30,0	35,0	30,0	37,7
Chic-Chocs					23					96					76,7
Dunifère	32 ⁽²⁾	38 ⁽¹⁾	32 ⁽²⁾	38	33	150	150	150	150	160	64,0	76,0	64,0	76,0	66,0
Matane	60 ⁽²⁾	64	70 ⁽¹⁾	62	84	231	231	231	231	294	77,9	83,1	90,9	80,5	92,3
Laurentides	144	148 ⁽¹⁾	133	122 ⁽¹⁾	142	774	826	855	894	992	55,8	58,7	51,6	47,2	48,0
Mastigouche	78 ⁽¹⁾	66 ⁽²⁾	75 ⁽⁴⁾	64 ⁽³⁾	60	540	540	540	540	474	43,3	36,6	41,7	44,0	38,0
Rouge Matawin	54 ⁽¹⁾	47	51	53	59	240	240	300	300	337	67,5	58,8	51,0	53,0	59,0
Portneuf	35 ⁽²⁾	35 ⁽¹⁾	28 ⁽³⁾	31	36	285	285	285	285	285	36,8	36,8	29,5	32,6	37,0
Saint-Maurice	16 ⁽¹⁾	27	24	17	27	177	180	180	180	254	27,1	45,0	38,1	27,0	36,0
La Verendrye	186 ⁽²⁾	138	159	154	167	1017	1050	1176	1176	1290	53,1	39,4	40,6	39,3	42,9
Sept-Îles- Port-Cartier	—	—	7	6	5	—	—	—	72	127	—	—	29,2	25,0	10,0
Anticosti	—	19	29	28	19	—	57	57	99	77	—	100,0	88,0	85,0	83,0

* : Anciennement Chibougamau

(): Animaux abattus accidentellement non inclus dans le total

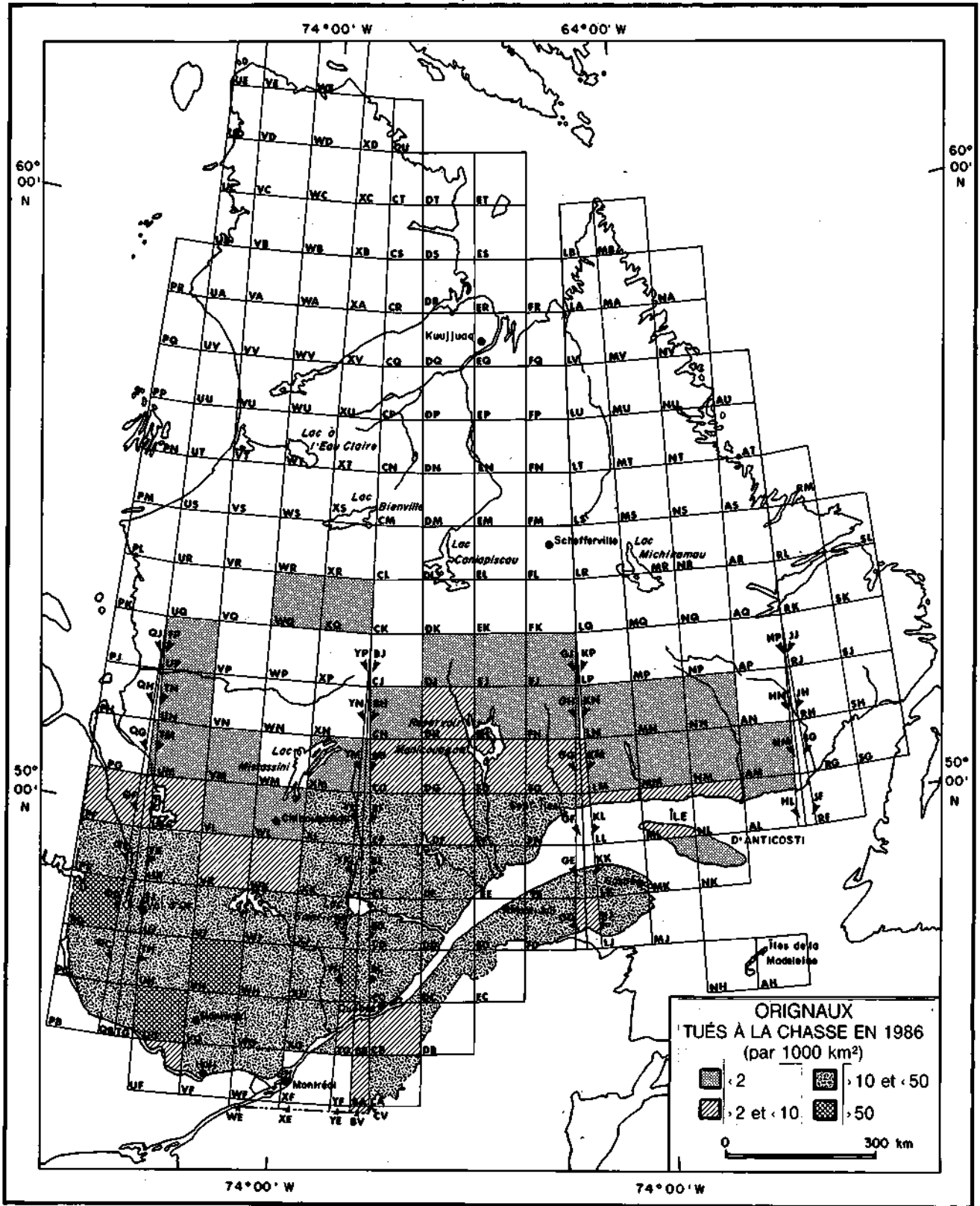


FIGURE 2. ORIGNAUX TUÉS À LA CHASSE EN 1986

1.2 Le cerf de Virginie

1.2.1 Réglementation

La réglementation concernant la chasse sportive au cerf de Virginie a subi quelques modifications en 1986. Une saison de chasse à l'arme à feu de 12 jours a été introduite dans la zone 6, et la saison de chasse a été augmentée de 4 jours dans les zones 8, 10 et 11. De plus, pour une deuxième année consécutive, une chasse limitée des cerfs sans bois a été autorisée. En 1986, 4 020 permis spéciaux ont été distribués, par tirage au sort, dans 7 zones. Le nombre de permis ainsi attribués a plus que doublé comparativement à 1985 (où 1 940 permis avaient été distribués dans 4 zones). Enfin, la saison de chasse à l'arc a été raccourcie de 3 jours dans toutes les zones.

1.2.2 Présentation des données sur la récolte

La récolte totale de cerf de Virginie en 1986 est de 17 473 animaux et se répartit comme suit: 7 981 sur l'île d'Anticosti et 9 492 pour le reste du Québec.

Pour l'ensemble du Québec, excluant l'île d'Anticosti, 109 401 permis de chasse au Cerf de Virginie ont été vendus à des résidents, ce qui représente une augmentation de 9% par rapport à l'année 1985. La vente de permis à des non-résidents a augmenté de 11% comparativement à l'année 1985 (tableau 8). De plus, tel que mentionné précédemment, 4 020 permis spéciaux pour la chasse des cerfs sans bois ont été attribués.

TABLEAU 8. STATISTIQUES SUR LA CHASSE SPORTIVE
AU CERF DE VIRGINIE AU QUÉBEC^{ab}
- PÉRIODE DE 1972 À 1986 -

Année	Nombre de cerfs	Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (Jours) ^c	
		Résidents	Non Résidents		arme à feu	arc
1972	4 321	65 511	1 261	6,5	5-16	-
1973	3 491	67 096	1 469	5,1	5-16	-
1974	1 141	56 637	1 097	2,0	5-16	-
1975	1 258	59 951	480	2,1	5-16	14
1976	2 068	64 339	491	3,2	5-16	14
1977	2 123	77 173	671	2,7	5-16	14
1978	1 985	70 654	671	2,8	5-16	14
1979	2 196	66 264	762	3,3	5-16	5-14
1980	4 201	79 436	841	5,2	5-16	7-14
1981	7 835	109 159	1 385	7,1	5-16	14
1982	3 932	103 080	1 348	3,8	5-16	14
1983	4 753	100 116	1 456	4,7	5-16	14
1984	6 855	93 910	740	7,2	12-16	14
1985	7 437	100 524	882	7,3	12-16	14
1986	9 492	109 401 ^d	979 ^d	8,6	12-16	11

a À l'exclusion de l'île d'Anticosti

b Les données incluent la chasse avec arme à feu et arc.

c Durée de la plus courte et de la plus longue saison de chasse dans les zones

d Rapport partiel au 2 septembre 1987.

zone de chasse. La récolte par 100 km² d'habitat est particulièrement élevée dans les zones 5, 8 et 10 (tableau 10). Les tableaux 11 et 12 indiquent le sexe et le groupe d'âge des cerfs de Virginie récoltés par zones de chasse et par zones d'exploitation contrôlée.

Sur l'île d'Anticosti, le nombre de permis vendu à des résidents a diminué de 14,6% en 1986, alors que la vente de permis à des non-résidents a augmenté de 14%. La récolte a peu varié comparativement à l'an dernier, elle fut de 7 981 cerfs. Il en résulte une augmentation du succès de chasse qui est passé de 77,8% en 1985 à 87,9% en 1986 (tableau 13).

La figure 3 illustre le nombre de cerfs de Virginie par 1 000 km² tués à la chasse en 1986 dans chaque bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km²). La récolte de cerf de Virginie se fait dans l'extrême sud du Québec, la péninsule gaspésienne et l'île d'Anticosti.

1.2.3 Interprétation (Par François Potvin, D.G.E.H.)

Anticosti

Pour Anticosti, il s'agit d'une récolte comparable à 1985, même si le nombre de chasseurs (4 509) a diminué de 11%. Avec 1,77 cerf par chasseur en moyenne, le succès a été le meilleur des 10 dernières années.

Chasse à l'arc

La saison de chasse à l'arc a été légèrement écourtée, passant de 14 jours en 1985 à 11 jours en 1986. C'est vraisemblablement ce qui explique la baisse de récolte des archers (7%). Le nombre de chasseurs à l'arc lui-même n'est pas connu.

TABLEAU 9. RÉCOLTE DE CERFS DE VIRGINIE PAR ZONE DE CHASSE
- SAISON DE CHASSE 1986 -

Zone de chasse	Durée (jours)	Arme à feu	Arc	Total
1	16 ^a (12 ^b)	1 380	14	1 394
2	16(12)	868	22	890
3	16(12)	447	14	461
4	12(12)	333	7	340
5	12(12)	719	88	807
6	12(12)	612	46	658
7	--(12)	0	30	30
8	16(12)	183	24	207
9	12(12)	343	17	360
10	16(12)	3 548	139	3 687
11	16(12)	633	25	658
TOTAL		9 066	426	9 492

a Durée de la saison de chasse à l'arme à feu

b Durée de la saison de chasse à l'arc

**TABLEAU 10. RÉCOLTE ET SUPERFICIE D'HABITAT POUR LE CERF DE VIRGINIE
DANS LES ZONES DE CHASSE^a
-SAISON DE CHASSE 1985 -**

Zone de chasse	Récolte/100 km ² d'habitat	Récolte ^a totale	Récolte/100 km ²	Superficie (km ²)	
				zone	habitat
1	7,3	1394	5,2	26 435	19 044
2	7,4	890	5,4	16 231	11 950
3	7,9	461	5,2	8 718	5 800
4	6,1	340	4,2	8 015	5 604
5	58,6	807	37,5	2 151	1 377
6	17,7	658	10,1	6 474	3 715
7	N.C.	30	N.C.	6 455	N.C.
8	48,7	207	13,8	1 500	425
9	8,0	360	5,9	6 084	4 500
10	34,4	3687	16,8	21 927	10 710
11	21,7	658	12,2	5 401	3 034
TOTAL	N.C.	9492	9,6	98 601	N.C.

^a Incluant la récolte pendant la chasse à l'arc

N.C. Non calculé

**TABEAU 11. SEXE ET GROUPE D'ÂGE DE LA RÉCOLTE DE CERF DE VIRGINIE DANS LES ZONES DE CHASSE
- SAISON DE CHASSE 1986 -**

Zone	Mâles adultes	Femelles adultes	Faons	Ind.	Total
1	1094 ^a (1 ^b)	203(2)	83(11)	0(0)	1380(14)
2	689(3)	118(4)	61(15)	0(0)	868(22)
3	375(4)	47(5)	24(5)	1(0)	447(14)
4	332(1)	0(4)	1(2)	0(0)	333(7)
5	712(18)	3(44)	3(26)	1(0)	719(88)
6	612(13)	0(20)	0(13)	0(0)	612(46)
7	0(13)	0(10)	0(7)	0(0)	0(30)
8	121(6)	36(4)	25(14)	1(0)	183(24)
9	270(4)	33(3)	35(10)	5(0)	343(17)
10	2713(34)	573(59)	257(46)	5(0)	3548(139)
11	458(5)	128(11)	45(9)	2(0)	633(25)
TOTAL	7376(102)	1141(166)	534(158)	15(0)	9066(426)

a Chasse à l'arme à feu

b Chasse à l'arc.

TABLEAU 12. RÉCOLTE DE CERFS DE VIRGINIE DANS LES ZONES
D'EXPLOITATION CONTRÔLÉES
- SAISON DE CHASSE 1986 -

Zec	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	Indéterminés	TOTAL
des Anses	11	4	5	0	20
York-Bail- largeon	14	0	3	0	17
Casault	15	4	4	0	23
du Bas- St-Laurent	64	10	7	0	81
Owen	39	9	1	0	49
Chapais	24	3	1	0	28
Jaro	52	20	7	0	79
Louise- Gosford	6	0	0	0	6
TOTAL	225	50	28	0	303

TABLEAU 13. STATISTIQUES SUR LA CHASSE SPORTIVE AU CERF DE VIRGINIE À L'ÎLE D'ANTICOSTI
- PÉRIODE DE 1972 À 1986 -

Année	Nombre de cerfs	Permis vendus ^a		Succès ^b (%)	Durée de la chasse (Jours)
		Résidents	Non Résidents		
1972	2309	677	934	71,7	215
1973	2601	748	923	77,9	215
1974	2376	854	746	74,3	215
1975	1660	851	527	60,2	104
1976	2274	1034	221	90,6	86
1977	2078	1225	155	75,3	85
1978	2493	1498	150	89,7	88
1979	2891	1619	137	82,3	91
1980	3283	2020	93	77,7	91
1981	4758	2628	82	87,8	117
1982	5978	3455	168	82,5	105
1983	6471	3549	220	85,8	112
1984	7099	4271	538	73,8	114
1985	7881	4325	739	77,8	121
1986	7981	3694	842	87,9	123

^a Permis valable pour abattre deux cerfs

^b Le taux de succès est calculé en considérant le droit de prélever deux cerfs pour chaque permis vendu.

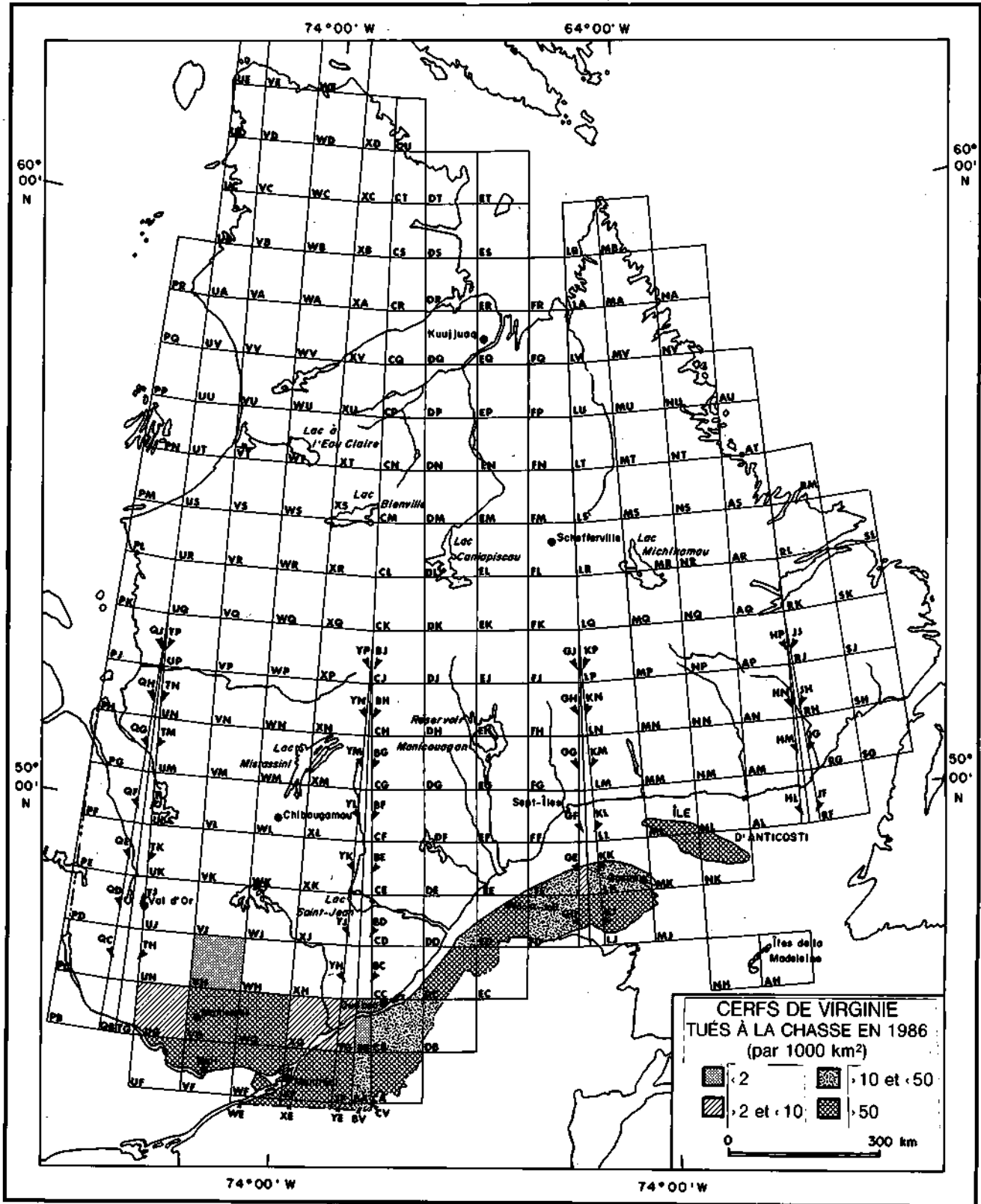


FIGURE 3. CERFS DE VIRGINIE TUÉS À LA CHASSE EN 1986

Chasse à l'arme à feu

Les chasseurs ont prélevé 7 268 mâles avec bois durant la saison à l'arme à feu, ce qui représente une hausse de 19% par rapport à l'année précédente. Cette récolte de mâles avec bois constitue en elle-même un record puisqu'elle surpasse celle de 1962, où quelque 6 000 mâles avec bois avaient été prélevés pour une récolte totale de 16 185 cerfs. Les augmentations les plus fortes sont survenues dans les zones 6 (71%), 10 (29%), 8 (24%) et 11 (23%). Les facteurs responsables de la hausse du prélèvement sont:

- des populations de cerfs plus élevées à la suite de l'hiver clément de 1986;
- la présence de neige au sol durant la saison de chasse, qui a rendu les conditions plus propices;
- l'extension à 16 jours de la saison de chasse dans les zones 10 et 11 (12 jours auparavant);
- l'addition à la zone 6 d'une superficie (2 000 km²) où la chasse à l'arme à feu n'était pas permise antérieurement;
- un accroissement du nombre de détenteurs de permis, d'environ 10%.

Chasse des cerfs sans bois

Pour une deuxième année consécutive, une chasse limitée des cerfs sans bois a été autorisée. Le Ministère a reçu quelque 66 000 inscriptions au tirage au sort, comparativement à 40 000 en 1985.

Au total, 4 020 permis spéciaux ont été distribués pour 7 zones, ce qui a permis le prélèvement de 1 149 biches et 483 faons. Le succès de chasse a varié de 28 à 56%, selon la zone.

Par rapport à 1985, le succès de chasse est comparable. Le nombre de faons/100 biches par contre est nettement en-deçà de celui mesuré en 1985 (54), en 1981 (83) ou avant 1974 (90-100 environ). Il pourrait signifier que la reproduction est à la baisse, si les données ne sont pas biaisées.

Conclusion

La population de cerfs semble avoir ralenti sa progression, sinon plafonner actuellement. Elle a atteint un niveau record depuis 25 ans au moins. L'hiver 1987 a varié de moyen à rigoureux, selon la zone, de sorte que la prochaine saison ne devrait pas montrer de hausse importante dans les récoltes.

1.3 Le caribou

1.3.1 Réglementation

La réglementation concernant la chasse sportive au caribou n'a pas été modifiée en 1986. La chasse dure 30 jours dans la zone 19, 37 jours dans la zone 24 et 152 jours dans la zone 23. Rappelons que, dans la zone 23, une saison de chasse hivernale (février, mars, avril) a été ouverte en 1983.

De plus, dans les zones 23 et 24, il y a possibilité de prendre 2 caribous par permis. Par contre dans la zone 19, un seul caribou peut être tué par permis et le nombre de permis distribué est limité à 500.

1.3.2 Présentation des données compilées

Le nombre de permis vendus à des résidents a augmenté de 4,7%, tandis que les ventes à des non-résidents ont augmenté de 28,1%.

Au total, 8 951 caribous ont été tués par la chasse sportive en 1986. Il s'agit d'une augmentation de 46,8% par rapport à 1985 (tableau 14). Le succès de chasse est passé de 59,7% en 1985 à 77,9% en 1986. La chasse printanière dans la zone 23 a permis une récolte de 302 caribous comparativement à 280 en 1985 (tableau 15).

La figure 4 illustre la récolte par 1 000 km² par bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km²). La récolte de caribou se divise en 2 grandes zones correspondant aux zones de chasse 19 et 23-24. Dans la zone de chasse 19, dans le secteur du réservoir Manicouagan, le nombre de caribous tués est inférieur à 2/1000 km². Plus au nord, au nord de Schefferville, le nombre de caribous tué est beaucoup plus élevé. Les grands troupeaux (troupeaux de la rivière George et de la rivière aux Feuilles) y sont exploités.

1.3.3 Interprétation

L'interprétation des données sur la récolte de caribous est faite séparément pour la zone 19, où de petits troupeaux sont exploités, et pour les zones 23 et 24, où les caribous exploités proviennent des troupeaux de la rivière George et de la rivière aux Feuilles.

zone 19 (Par Pierre Bertrand), S.A.E.F. Côte-Nord)

À part l'année 1982, où le succès s'est élevé à 0,21 caribou par permis disponible, le taux de succès est demeuré très stable à environ 0,1 caribou par permis disponible et ce, même avec une augmentation de 67% du nombre de permis vendus en 1984.

TABLEAU 14. STATISTIQUES SUR LA CHASSE SPORTIVE AU CARIBOU AU QUEBEC
- PÉRIODE DE 1972 À 1986 -

Année	Nombre de caribous	Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (Jours)
		Résidents	Non Résidents ^a		
1972	887	1139	2473	24,5	30
1973	1231	1775	3224	24,6	30
1974	1768	2724	3288	29,4	37
1975	1437	2202	358	56,1	37
1976	1735	2525	330	60,7	37
1977	1663	2359	343	61,5	37
1978	1946	2512	467	65,3	37
1979	2463	2794	698	70,5	37
1980	2866	3890	665	62,9	37
1981	3392	4805	827	60,2	37
1982	2936	3700	839	64,7	37
1983	4056	2905	858	53,7 ^b	109
1984	4483	3488	1256	47,2	118
1985	6095	3339	1761	59,7	30-152 ^d
1986	8951	3487 ^c	2256 ^c	77,9	30-152

a Permis de non-résidents vendus pour chasser exclusivement l'espèce à compter de 1975

b Le taux de succès à partir de 1983 est calculé en considérant le droit de prélever deux caribous pour chaque permis vendu

c Rapport partiel le 2 septembre 1987

d Durée de la plus courte et de la plus longue saison permise dans les zones

N.B. Les résultats de chasse ainsi que le nombre de permis vendus incluent les données concernant la chasse à l'arc et la chasse d'hiver.

TABLEAU 15. RÉCOLTE DE CARIBOUS PAR ZONE DE CHASSE
- SAISON DE CHASSE 1986 -

Saison	Zone de chasse	Durée de la chasse (jours)	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	Indéterminés	TOTAL
Hiver	23	60	88	205	9	0	302
Automne	19	30	32	14	3	2	51
	23	92	5079	2081	268	17	7445
	24	37	380	709	62	2	1153
TOTAL			5579	3009	342	21	8951

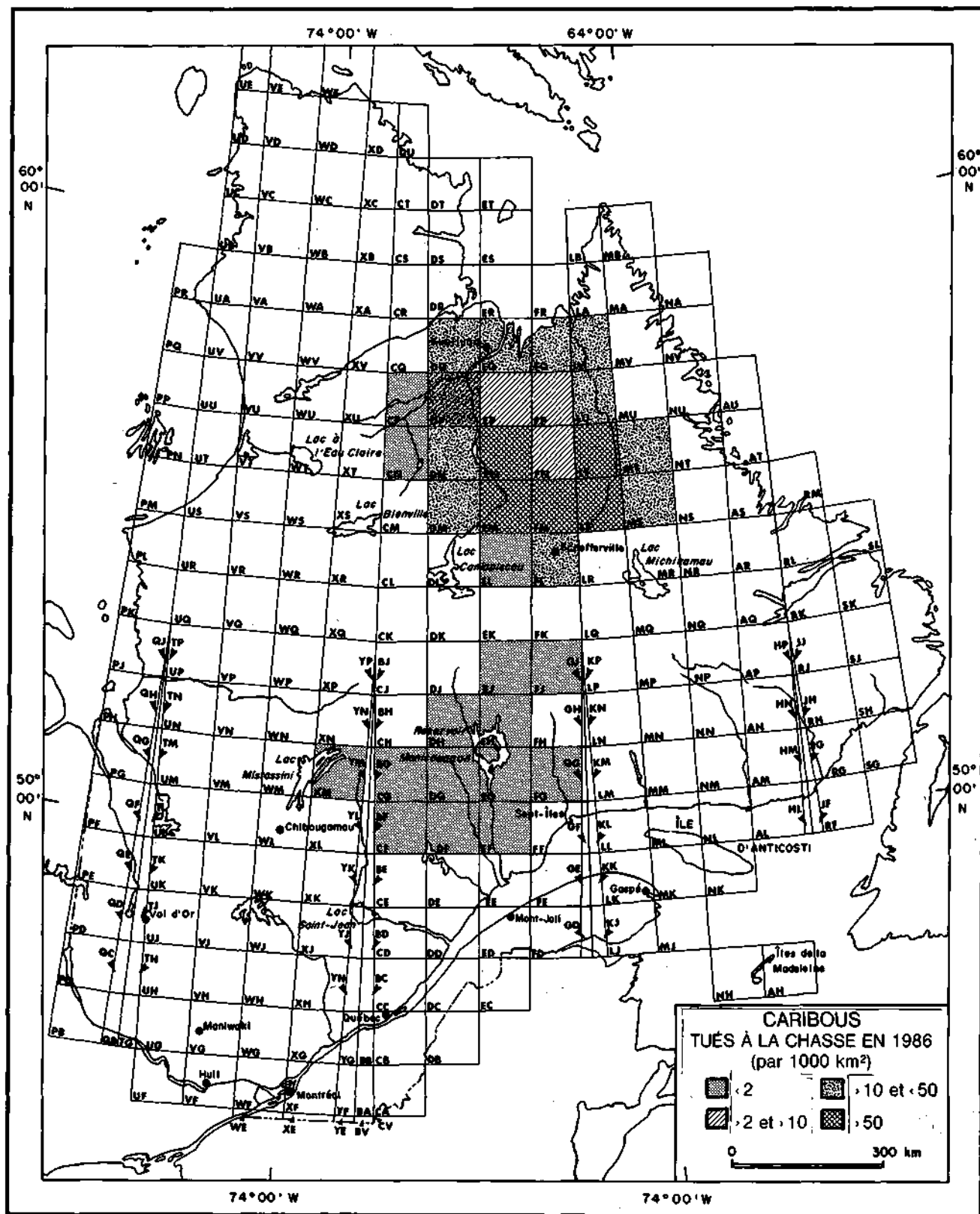


FIGURE 4. CARIBOUS TUÉS À LA CHASSE EN 1986

Il est difficile d'interpréter ces résultats compte tenu du peu d'informations disponibles ayant trait à la densité du cheptel dans la partie chassée de la zone 19. Le taux d'exploitation de la population n'est pas donc pas connu.

Zones 23 et 24 (Par Serge Couturier, S.A.E.F. Nouveau-Québec)

L'expansion de l'industrie touristique de la pouverie au Nord du Québec s'est poursuivie en 1986-1987. Le résultat de cette expansion s'est fait sentir sur la récolte de caribous qui a crû de plus de 40% pour une seconde année consécutive, atteignant près de 9 000 caribous en 1986-1987. La popularité de la chasse en abris temporaires explique en partie l'accroissement de la clientèle qui peut vivre maintenant l'expérience de chasse en milieu nordique à un moindre coût. Près de 5 000 chasseurs ont fréquenté les pourvoyeurs de la zone de chasse 23 tandis que moins de 1 000 chasseurs organisaient eux-même leur séjour dans la zone 24. La clientèle de cette zone après avoir diminué considérablement jusqu'à 1985 semble maintenant se stabiliser. Il faut noter que l'offre de permis continue de dépasser la demande.

Le succès de chasse est demeuré très bon dans les deux zones puisque le nombre moyen de caribous par chasseur se situait autour de 1,5 en 1986-1987. Le rapport des sexes dans la récolte sportive continue de favoriser les mâles adultes en raison de la forte sélectivité des chasseurs. Cependant, on note une proportion croissante de femelles et de faons dans la récolte depuis quelques années.

La chasse hivernale au caribou, mise sur pied en 1983 continue d'être boudée par la clientèle des chasseurs du Sud. Elle est pratiquée principalement par les résidents autochtones de Kuujuaq et de Schefferville. La récolte est passée de plus de 300 caribous au cours des mois de février, mars et avril 1986 à moins d'une centaine pour la même période en 1987.

Plusieurs facteurs compliquent l'évaluation du taux d'exploitation des troupeaux nordiques de caribous. Tout d'abord, mentionnons qu'à l'heure actuelle, il devient nécessaire de commencer à gérer plus finement la ressource en traçant un bilan d'exploitation spécifique à chaque troupeau. En effet, il importe de connaître le niveau de discrimination en particulier des deux grands troupeaux: le troupeau de la rivière George et celui de la rivière aux Feuilles qui n'est plus négligeable avec 106 000 bêtes en 1986. Ensuite, il faut tenter de déterminer la récolte de tous les groupes d'utilisateurs (chasseurs sportifs, Inuit, Cris, Naskapis, Montagnais, résidents du Labrador) sur chacun des troupeaux. De plus, nos observations sur la détérioration de la condition physique et sur la baisse du recrutement nous amènent à poser l'hypothèse que le troupeau de la rivière George a légèrement diminué depuis 1984. À la lumière de l'histoire des autres grands troupeaux de caribous, il convient de se demander si cette stagnation des effectifs représente seulement une pause de quelques années ou le début d'un déclin du troupeau. Dans ce contexte, et malgré certaines imprécisions dans les données de récolte, il est déterminé que le taux d'exploitation demeure encore faible pour les deux grands troupeaux de caribous. L'ampleur des surplus a toutefois considérablement diminué depuis quelques années en raison surtout de l'augmentation importante de la récolte sportive et de la récolte faite au Labrador incluant l'exploitation commerciale.

1.4 L'ours noir

1.4.1 Réglementation

En 1986, la réglementation concernant la chasse sportive à l'ours noir est demeurée la même qu'en 1985. La durée totale de la chasse à l'ours incluant les deux saisons: le printemps et l'automne, varie de 96 à 116 jours dépendamment des zones. Le permis est valable pour un ours par saison. Quant au piégeage de l'ours noir, il n'existe aucune restriction du nombre de prises. La saison de piégeage est de 92 jours.

1.4.2 Présentation des données sur la récolte

Le nombre de permis vendus à des résidents en 1986 s'élève à 22 674 soit une augmentation de 5,5% par rapport à 1985. Quant aux permis vendus aux non-résidents, leur nombre a augmenté de 2,1% (tableau 16).

Au niveau de la récolte totale d'ours par la chasse et le piégeage, on constate que l'année 1986 a été une année record avec ses 2 932 ours enregistrés (tableau 17). La récolte a augmenté de 37,5% par rapport à l'année 1985 et de 34% par rapport à l'année 1983 qui détenait jusqu'à maintenant le record de récolte. Cette hausse est surtout attribuable à la récolte de chasse. Celle-ci a, en effet, augmenté de 52% par rapport à 1985 et de 37% par rapport à 1983 qui fut la meilleure année dans le passé. Des deux saisons de prélèvement, c'est la saison automnale qui a supporté la plus grande part (69%) de la récolte de chasse. La récolte de piégeage a, de son côté, accusé une légère baisse de 3,1% par rapport à 1985.

TABLEAU 16. STATISTIQUES SUR LA CHASSE SPORTIVE
ET LE PIÉGEAGE DE L'OURS NOIR AU QUÉBEC
- PÉRIODE DE 1972 À 1986 -

Année	Chasse sportive			Piégeage	
	Nombre d'ours	Permis vendus		Durée de la chasse	Nombre d'ours
		Résidents	Non Résidents		
1972	643	2357	2927	-	87
1973	427	3809	3029	-	56
1974	489	4071	2649	-	81
1975	458	5181	2263	-	202
1976	752	6763	1980	-	49
1977	684	7446	1780	-	117
1978	999	7874	2193	-	140
1979 (1)	1070	25511	1828	152	69
1980	1747	35990	3103	128-150(4)	282
1981	1524	41341	3366	102-123	481
1982	1436	40087	3374	101-123	289
1983	1747	41326	3390	101-123	426
1984 (2)	1437	19444	3423	96-123	484
1985	1586	21480	3616	96-116	549
1986	2414	22674(3)	3694(3)	96-116	536

(1) Instauration d'un permis spécifique à l'ours noir

(2) Hausse du coût des permis

(3) Rapport partiel le 2 septembre 1987

(4) Plus courte et plus longue saison permise dans les zones.

TABEAU 17: RÉCOLTE SAISONNIÈRE D'OURS NOIR PAR LE PIÉGEAGE ET LA CHASSE DEPUIS 1979 AU QUÉBEC.

Année	Récolte						Grand total
	Chasse			Piégeage			
	Printemps	Automne	Total	Printemps	Automne	Total	
1979	381	662	1070	31	38	69	1139
1980	784	953	1747	101	181	282	2029
1981	621	902	1524	356	125	481	2005
1982	445	987	1436	193	96	289	1725
1983	797	962	1759	333	94	427	2186
1984	575	816	1391	300	180	483	1874
1985	1004	582	1586	436	110	546	2132
1986	1256	1158	2414	343	191	536	2950

L'examen de la récolte par la chasse sportive dans les zones indique que l'augmentation du nombre d'ours tués s'est répartie sur presque toutes les zones (tableaux 18 et 19).

La figure 5 illustre le nombre d'ours noirs par 1 000 km² tués à la chasse en 1986 dans chaque bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km²). La plupart des ours noirs ont été tués au sud du 50° parallèle. C'est dans le sud-ouest du Québec, dans les secteurs de Maniwaki et Val d'Or que l'on retrouve la récolte la plus élevée ($> 10/1000$ km²). Quelques ours noirs ont été tués dans le nord du Québec, probablement par des chasseurs de caribous.

1.4.3 Interprétation (Par Hélène Jolicoeur, D.G.E.H.)

La récolte d'ours noirs s'est particulièrement distinguée en 1986. Deux explications peuvent être avancées pour expliquer ce phénomène. D'abord, il y a les retombées des efforts consacrés depuis quelques temps pour promouvoir l'enregistrement des ours. On sait que, depuis le printemps 1986, des écussons "collaboration ours noir" sont distribués aux chasseurs et trappeurs qui enregistrent un ours. Il y a eu aussi une campagne d'information ayant pour forme des articles de journaux, des communiqués, des impressions spéciales sur le permis et des feuillets d'information joints à chaque permis vendu.

Par ailleurs, la hausse de la récolte est certainement attribuable à une plus forte activité de chasseurs. Même si les chiffres de vente des permis ne sont pas définitifs, on constate déjà une hausse dans le nombre de permis vendus. Nous sommes cependant dans l'impossibilité de préciser laquelle de ces deux explications prévaut sur l'autre.

TABLEAU 18. RÉCOLTE D'OURS NOIRS PAR SAISON
- SAISONS DE CHASSE 1986 -

Zone de chasse	Printemps	Automne	TOTAL
1	14	17	31
2	25	40	65
3	34	8	42
4	35	64	99
5	0	19	19
6	11	42	53
7	10	28	38
8	1	1	2
9	13	70	83
10	269	205	474
11	54	62	116
12	115	48	163
13	230	55	285
14	154	74	228
15	137	176	313
16	11	8	19
17	7	12	19
18	130	179	309
19	6	14	20
22	0	31	31
23	0	5	5
TOTAL	1256	1158	2414

**TABEAU 19. SEXE ET GROUPE D'ÂGE DE LA RÉCOLTE D'OURS NOIRS
DANS LES ZONES DE CHASSE
- SAISON DE CHASSE 1986 -**

Zone de chasse	Mâles adultes	Femelles adultes	Oursons (jusqu'à 2 ans)	Indéterminés	TOTAL
1	24	5	2	0	31
2	35	19	11	0	65
3	26	13	3	0	42
4	41	36	20	2	99
5	8	9	2	0	19
6	30	15	8	0	53
7	14	14	9	1	38
8	0	2	0	0	2
9	42	27	13	1	83
10	232	167	73	2	474
11	54	41	19	2	116
12	112	41	10	0	163
13	167	99	18	1	285
14	117	79	24	8	228
15	157	108	43	5	313
16	9	7	3	0	19
17	9	6	4	0	19
18	186	74	43	6	309
19	12	7	1	0	20
23	19	8	4	0	31
24	3	1	1	0	5
TOTAL	1297	778	311	28	2414

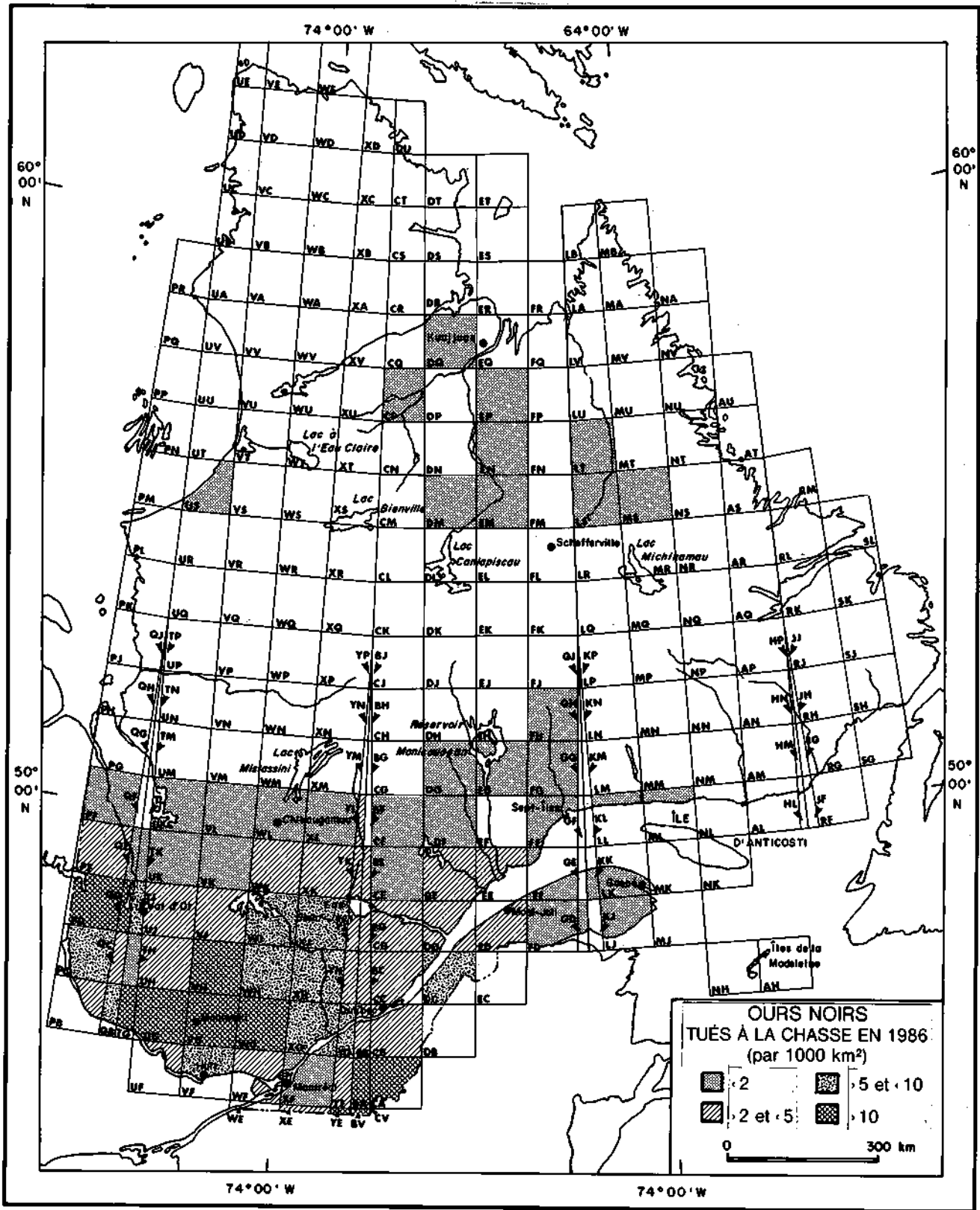


FIGURE 5. OURS NOIRS TUÉS À LA CHASSE EN 1986

Finalement, on peut spéculer aussi qu'en raison de la faible production de petits fruits en 1986, les ours noirs ont été plus visibles que les autres années, donc plus faciles à tuer. Le nombre de plaintes acheminées aux postes de la conservation de la faune en 1986 supporte l'hypothèse de cette visibilité accrue.

2. MORTALITÉ PAR DES CAUSES AUTRES QUE LA CHASSE SPORTIVE

Les données compilées dans cette section regroupent les gros gibiers morts de causes diverses, autres que la chasse sportive. Le décompte des animaux morts n'étant pas systématique sur tout le territoire, seuls sont compilés les animaux rapportés par le biais de la fiche du gros gibier. L'information est recueillie proportionnellement à sa facilité d'observation. En effet, la plus grande quantité de données est susceptible de provenir des régions où les observateurs sont les plus nombreux et être reliées à des causes de mort plus facilement détectables. La mise en oeuvre de projets de recherche spécifiques dans un secteur donné peut occasionner des hausses dans la découverte de carcasses ou dans la capture de prédateurs, sans que cela soit significatif d'une variation du taux de mortalité ou de la densité des différentes espèces. Ces hausses peuvent simplement être dues à l'intensification des recherches dans ce secteur.

En 1986, 3 634 fiches rapportant des gros gibiers morts par d'autres causes que la chasse ont été complétées et 79 fiches concernaient la capture de loups, coyotes et chiens à proximité des ravages de cerfs de Virginie.

Le cerf de Virginie avec 53,1% des fiches reçues figure au premier rang des mortalités inventoriées. Pour sa part, l'ours noir représente 29,2% des mortalités rapportées tandis que l'original totalise 15,4%.

2.1 L'orignal

En 1986, 562 orignaux, dont la cause de la mort est autre que la chasse sportive, ont été comptabilisés (tableau 20). Les accidents routiers sont la cause de mort rapportée la plus importante avec 51,1%. Le braconnage figure deuxième en importance avec 28,6% des carcasses retrouvées.

2.2 Le cerf de Virginie

Cette année, 1 930 cerfs ont été rapportés suite à des mortalités autres que la chasse (tableau 21). Les cas d'accidents routiers sont les plus nombreux soit 52,8%. Les autres carcasses retrouvées sont réparties comme suit: braconnage 21,0%, prédation 16,6%, autre 9,5%.

2.3 Le caribou

La mortalité du caribou par des causes autres que la chasse sportive est sans doute importante si l'on considère les accidents lors des migrations (ex: noyades), la chasse par les autochtones, la chasse au Labrador et la prédation. Toutefois le territoire occupé par le caribou étant très peu accessible, aucune donnée concernant ces mortalités n'est comptabilisée par le programme "Fiche du gros gibier".

2.4 L'ours noir

En 1986, 1 063 ours noirs dont la cause de la mort n'est pas la chasse sportive ont été recensés (tableau 22). De ce nombre, 50,4% ont été capturés par piégeage et 32,2% par contrôle d'animaux nuisibles.

2.5 Loups, coyotes, chiens domestiques

Le nombre de loups et coyotes capturés cette année est de 54 (tableau 23) alors que le contrôle des chiens domestiques à proximité des ravages a permis 25 prises en 1985 (tableau 24).

TABLEAU 20. MORTALITÉ DES ORIGNAUX PAR DES CAUSES AUTRES QUE LA CHASSE
- PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1986 -

ZONE DE CHASSE	CAUSE DE LA MORT				TOTAL
	BRACONNAGE	PRÉDATION	ACCIDENT	AUTRE	
1	20	1	8	12	41
2	22	0	15	5	42
3	14	0	13	5	32
4	8	0	12	6	26
5	1	0	0	0	1
6	0	0	1	1	2
7	1	0	41	1	43
8	0	0	3	1	4
9	5	0	23	8	36
10	7	1	1	3	12
11	2	1	0	1	4
12	13	4	23	8	48
13	4	2	26	6	38
14	0	0	10	0	10
15	19	7	49	16	91
16	2	0	4	1	7
17	0	0	5	0	5
18	38	3	47	16	104
19	5	1	6	2	14
20	0	0	0	2	2
TOTAL	161	20	287	94	562

**TABLEAU 21. MORTALITÉ DES CERFS DE VIRGINIE PAR DES CAUSES AUTRES QUE LA CHASSE
- PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1986 -**

ZONE DE CHASSE	CAUSE DE LA MORT				TOTAL
	BRACONNAGE	PRÉDATION	ACCIDENT	AUTRE	
1	32	39	73	28	172
2	34	32	36	7	109
3	16	10	37	19	82
4	12	5	43	7	67
5	69	9	173	13	264
6	37	12	115	14	178
7	13	19	88	19	139
8	15	2	118	14	149
9	12	14	61	13	100
10	128	145	183	35	491
11	33	24	47	9	113
12	0	1	1	0	2
13	0	0	1	0	1
15	3	7	6	3	19
18	0	2	0	0	2
20	1	0	38	3	42
TOTAL	405	321	1020	184	1930

**TABLEAU 22. MORTALITÉ DES OURS NOIRS PAR DES CAUSES AUTRES QUE LA CHASSE
- PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1986 -**

ZONE DE CHASSE	CAUSE DE LA MORT					TOTAL
	BRACONNAGE	ACCIDENT	PIÉGEAGE	AUTRE	CONTRÔLE	
1	0	1	103	4	0	108
2	0	3	41	2	0	46
3	0	0	24	0	0	24
4	3	2	38	1	3	47
5	0	1	2	0	1	4
6	0	2	4	0	3	9
7	0	1	33	0	4	38
8	4	0	0	0	0	4
9	1	3	19	7	15	45
10	4	0	11	6	4	26
11	0	2	8	7	5	21
12	0	1	6	47	53	107
13	2	8	36	3	39	88
14	0	2	10	2	11	25
15	4	3	126	33	95	261
16	3	1	/	0	6	13
17	0	1	0	0	0	1
18	1	9	71	7	89	177
19	0	0	1	2	3	6
22	0	1	0	1	11	13
TOTAL	22	41	536	122	342	1063

TABLEAU 23. RÉCOLTE ET MORTALITÉ DES LOUPS ET COYOTES
- PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1986 -

ZONE DE CHASSE	CAUSE DE LA MORT					TOTAL
	BRACONNAGE	ACCIDENT	PIÉGEAGE	AUTRE	CONTRÔLE	
01	0	1	0	2	0	3
07	0	0	2	0	0	2
10	0	4	7	12	3	26
11	0	0	0	1	0	1
12	0	1	0	0	8	9
13	0	1	0	0	3	4
14	0	0	0	0	1	1
15	1	0	0	2	1	4
18	2	0	0	1	1	4
TOTAL	3	7	9	18	17	54

TABLEAU 24. CONTRÔLE DES CHIENS DOMESTIQUES DANS LES RAVAGES DE CERVIDÉS
- PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1986 -

ZONE DE CHASSE	CONTRÔLE
02	1
03	1
06	2
09	4
10	17
TOTAL	25

APPENDICE I

Noms scientifiques des animaux
mentionnés dans le texte

Orignal	<u>Alces alces</u>
Cerf de Virginie	<u>Odocoileus virginianus</u>
Caribou	<u>Rangifer tarandus</u>
Ours noir	<u>Ursus americanus</u>
Loup des bois	<u>Canis lupus</u>
Coyote	<u>Canis latrans</u>
Chien domestique	<u>Canis familiaris</u>

APPENDICE II

Liste des responsables régionaux du programme "Fiche du Gros Gibier"

RÉGION	SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'EXPLOITATION DE LA FAUNE	SERVICE DE LA CONSERVATION DE LA FAUNE
1 Bas-Saint-Laurent - Gaspésie	PARISÉ, Jean-Marc	MARTIN, Rodrigue
2 Saguenay-Lac-Saint-Jean	JEAN, Daniel	BRASSARD, Serge
3 Québec	BRISEBOIS, Jean-Luc	DESBIENS, Jean-Yves
4 Trois-Rivières	GUÉRETTE, Laurier ou Jean Millette	CHAMBERLAND, Jean-Paul
5 Estrie	GOSSELIN, Marc-Jacques ou Jean-Jacques Dubois	BOULANGER, Jean-Luc
6 Montréal	MATHIEU, Éloi ou Michel Bédard	BRAZEAU, Réal
7 Outaouais	ST-HILAIRE, Daniel	PERRIER, Jean-Marie
8 Nord-Ouest	BRASSARD, Claude	LABBÉ, Daniel
9 Côte-Nord	AUDET, Roger	DESROCHERS, Claude
10 Nouveau-Québec	LIZOTTE, Normand	PLOURDE, Jean-Claude
Anticosti	BOUDOUL, Luce	

Responsables du programme à la Direction de la gestion
des espèces et des habitats: Jean Tremblay



Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
**Direction de la gestion
des espèces et des habitats**

SP 1244-10-87

Document PDF numérisé à 300 DPI
Reconnaissance optique de caractères
Numériseur Kodak I260/I280
Adobe Acrobat 6.0
Le 15 décembre 2004
Micromatt Canada Ltée